



Commune d'Ecoteaux
La Municipalité

Rapport de gestion 2005 de l'activité municipale

La municipalité d'Ecoteaux a l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de son activité en 2005.

Généralités

En 2005, la municipalité a tenu 46 séances ordinaires, toutes en soirée, ce qui représente environ 138 heures. La municipalité a consacré différentes heures à des séances, assemblées intercommunales, études, informations, chantiers et visites.

Répartition des dicastères au sein de la municipalité dès le 1^{er} janvier 2005 :

Delley Anne-Marie, syndique : Administration générale - Patrimoine administratif
Police - Social - Commission sociale

Sonnay Eric, vice-syndic : Finances - Responsable employé communal - Cimetière

Beroud Christiane, municipale : Ecoles - STEP - PCI

Rosselet Jean-Michel, municipal : Forêts - Eau - Feu

Thiébaud Roger, municipal : Routes - Déchets - Projets bâtiments

Dicastère de Mme Delley Anne-Marie, syndique

Administration générale : courrier, dépouillement, analyse, synthèse 1h.15 heure par jour.

L'administration communale est composée de :

Secrétaire municipale : Jaton Catherine, 30%

Boursière dès le 1^{er} sept. 2004 : Jordan Ariane, 26%

Personnel communal :

Employé communal : Berger Claude, 90%

Contrôle des habitants : est géré par la commune d'Oron-la-Ville
Responsable : Mme Martin

Au 31.12.2005, la population d'Ecoteaux est en diminution par rapport à 2004 de 5 personnes, soit au total 336 habitants.

Patrimoine administratif :

Grande salle : suivi de l'entretien général. Contrôle des installations électriques, remise aux normes par un électricien agréé.

Collège : idem que pour la grande salle.

Greffe municipale : état des lieux : en ordre.

Bâtiments du Moulin : pose d'une porte anti-feu à la borne au 1^{er} étage. Travaux de nettoyage à la tranchée filtrante.

Police

Commune non colloquée à un corps de police. Prestations : service gendarmerie à Oron-la-Ville. Pas de séance Police 2000.

Sécurité sociale

Changement de nomination de l'agence ACAS en AAS, agence d'assurances sociales dans la RAS.

RAS (régionalisation des actions sociales)

Mise à part des assemblées ordinaires, une assemblée extraordinaire s'est tenue suite à l'évolution des coûts. La commune d'Ecoteaux est membre de la Commission de gestion et siège à la vice-présidence du Conseil Intercommunal de 34 communes de la région.

Apromad (association pour le maintien à domicile)

Présence à l'assemblée générale. Prestations en évolution dans la région.

Relations sociales

Présence régulière aux rencontres des Aînés. Visites aux malades et aux personnes âgées.

Relations publiques

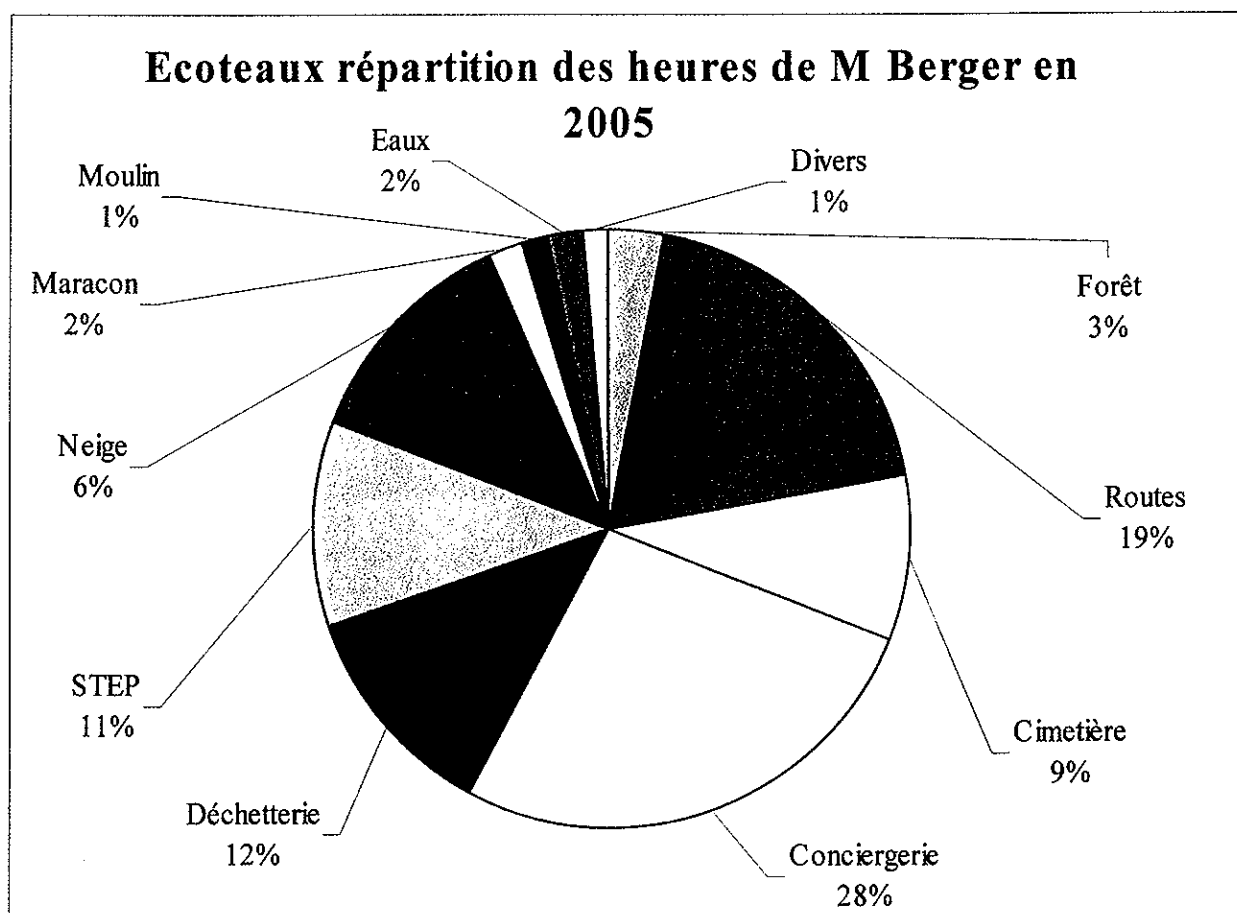
Pour marquer le début de la période de l'Avent, la municipalité a organisé un moment de partage avec les habitants autour d'une excellente soupe à la courge, très appréciée par chacun. Elle a mis en place un atelier de bricolage pour les enfants qui ont créés les décorations pour la fête de Noël.

Dicastère de M. Eric Sonnay, vice-syndic

Employé communal

Suite à la démission de Mme Doly Matthey, concierge du collège et de la grande salle, M Claude Berger, employé communal a été engagé à 90% pour remplir également ces tâches dès le 1^{er} avril 2005.

Vous trouverez ci-dessous un graphique représentant la répartition par dicastère des 1'625 heures qu'il a effectuées en 2005 pour notre commune



Nous apprécions toujours sa disponibilité et sa serviabilité, et profitons de cette occasion pour le remercier des tâches accomplies avec bonne humeur tout au long de l'année.

Finances

Les comptes 2005 bouclent positivement avec un excédent de revenus de Fr. 8'476.51. Ils sont annexés au présent rapport et font l'objet d'un préavis municipal séparé.

Cimetière

Deux membres de notre communauté ont trouvé leur dernier repos dans le cimetière du village. Il s'agit de Mme Lise Rosselet le 21 janvier 2005 et M. Philippe Jan le 1^{er} décembre.

Au printemps, la désaffectation partielle du cimetière a vu l'évacuation de 56 monuments et le « réengazonnement » de la place située à gauche de l'allée centrale. Ce travail effectué par M. Berger a coûté Fr. 3'100.- à la Commune.

Dicastère de Mme Christiane Beroud, municipale

Protection civile (ORPCi)

L'assemblée de l'organisation régionale de protection civile (ORPCi) s'est réunie à deux reprises. Vingt-et-une communes du district en font partie.

Outre la maintenance des constructions et des équipements existants, l'ORPCi a conduit des exercices de protection sanitaire notamment la construction d'un barrage, en cas de mise en quarantaine d'une ferme pour cause d'épizootie.

L'ORPCi a consacré 95 heures pour des travaux d'intérêt public. Elle a notamment réalisé cette année, l'aménagement d'un chemin piétonnier d'une cinquantaine de mètres sur la commune d'Essertes.

La charge pour les communes s'élève à Fr. 19.-- par habitant.

STEP

Les contrôles mensuels effectués par le SESA (Service des eaux, sols et assainissement) et par notre exploitant, M. Claude Berger ont montré durant cette année une meilleure stabilité de fonctionnement de la STEP intercommunale. Les valeurs en ammonium (NH₄) demeurent cependant en dessus des normes.

80 m³ de boues ont été évacuées sur la STEP du VOG d'Ecublens (FR) selon le calendrier prévu. Les boues sont ensuite dirigées sur la nouvelle usine d'incinération de Posieux mise en fonction en 2005 avec laquelle notre commune va signer un contrat de prestations.

Le contrat d'entretien avec la société HTM (Maracon) a été revu en 2005 afin de renforcer le suivi mensuel des installations et les contrôles usuels de la STEP. Les frais

d'exploitation de la STEP sont répartis entre notre commune et celle de Maracon au prorata des équivalents habitants (EQH). La répartition est de l'ordre de 47 % pour Maracon et 53 % pour Ecoteaux.

Epuration

Les travaux d'assainissement des eaux usées du Creux Blanc, des Iles et de la Possession ont été réalisés entre août et décembre. Il s'agit des derniers chantiers relatifs à la zone agricole de notre commune. Les travaux ont été conduits par le Bureau GED (Gestion des eaux et déchets) de Préverenges occasionnant pour la commune près d'une trentaine d'heures de suivi de chantier.

Pour rappel, le financement de ces travaux est assuré par l'encaissement des subventions de l'Etat à hauteur de 35 % et par les taxes de raccordements des particuliers, soit Fr. 15'500.-- par habitation et Fr 2'500.-- par logement. Le solde des frais étant à charge de la commune. Le décompte final sera effectué en 2006.

Etablissement scolaire Oron-Palézieux

Le Conseil Exécutif des Ecoles s'est réuni à cinq reprises au cours de 2005.

51 élèves suivent l'enseignement obligatoire soit 15 % de la population de notre commune. Ils fréquentent les classes gérées par l'Etablissement scolaire Oron-Palézieux qui regroupe au total 721 élèves pour douze communes.

Les coûts de l'enseignement, facturés par l'Etablissement scolaire, s'élèvent à Fr. 3'461.10-- par élève pour notre commune, représentant un coût par habitant de Fr. 517.65.

Notre commune loue à l'Etablissement scolaire une classe, une salle de gym et une classe de réserve pour un montant de Fr. 28'640--.

Rappelons que le Canton a repris à sa charge les frais des salaires lors de la mise en place du processus Etatcom. Résultant également de ce processus, un solde positif de Fr. 121'631.30.-- a été attribué au fonds de réserve des élèves.

2005 a vu l'entrée en fonction de Monsieur Briand qui co-dirige l'Etablissement scolaire avec M. Delafontaine.

La mise en conformité des bus scolaires répondant aux exigences de sécurité des élèves a occasionné des coûts supplémentaires de l'ordre de 17 % pour les communes.

La Commission de l'Ilôt s'est réunie à trois reprises.

L' Unité d'Accueil de l'Ilôt connaît une baisse de fréquentation depuis 2004. Les devoirs surveillés ont par contre un bon impact.

On compte 101 heures de fréquentation à l'Ilôt pour Ecoteaux sur les 9752 heures totalisées, ce qui représente une charge de Fr. 3210.60.

Dicastère de M. Jean-Michel Rosselet, municipal

Forêts

Coupes de bois :

Les Râpes	143m ³	2004
Sous Fochau	150m ³	2004
Biolex	308m ³	Eclaircie
Sous Fochau	216m ³	2005
Combassellien	23m ³	Bostryché
Fochau	37m ³	Bostryché

Bois de feu :

Nous avons vendu à la mise 74 stères de feuillu quartier et 74,5 stères de feuillu long. Nous constatons, avec l'augmentation du mazout, que les prix du bois de feu prennent l'ascenseur avec une moyenne de Fr. 80.- le stère.

Sapins de Noël :

La vente a rapporté Fr. 650.20 qui ont été distribués à une œuvre de bienfaisance.

Plantation :

L'employé communal a planté 270 plants de hêtre, chêne, frêne et épicéa.

Marché du bois :

Nous pouvons remarquer que les prix du bois ont peu évolué : Fr. 60.- à Fr. 110.- le m³ pour les bois de coupe, Fr. 40.- à Fr. 80.- le m³ pour les bois bostrychés et une augmentation cet hiver pour les billons rousses qui ont passé de Fr. 35.- le m³ à Fr. 40.- le m³.

Conclusion :

Nos forêts communales se portent bien, avec une légère diminution du bois bostryché.

Je tiens aussi à remercier notre employé communal, M. Claude Berger pour son travail fait avec soin dans nos plantations.

SIDEHB

Notre service intercommunal se porte bien. Le prix de l'eau reste stable malgré une diminution des ressources due à la forte augmentation des constructions.

Nous sommes sur un projet pour recapter les sources des Esserts sur la commune de Bussigny et ancienne propriété de Palézieux sur le réseau communal. La conduite d'eau a été déplacée en dessous du garage Devaud. Nous avons eu une fuite en Champy.

Service du feu Ecoteaux-Maracon

Heureusement, nous avons eu peu d'intervention cette année. L'une, pour aider à sortir un blessé tombé dans un ruisseau entre Maracon et la Rogivue. Un début de feu de cheminée s'est produit, sans gravité, à Maracon.

Nous avons également été sollicité pour participer au service de police pour le Tour de Romandie.

Quatre pompiers de notre corps ont été libérés pour limite d'âge. Il s'agit de MM. Bernard Chollet, François Chollet, Eddy Chollet et Rémy-Olivier Stuby. Nous les remercions pour leur dévouement et leur travail au sein des pompiers.

Dicastères de M. Roger Thiébaud.

Routes

Un entretien courant après l'hiver fut nécessaire, reflachage des fissures et réparation de quelques zones arrachées par la lame à neige.

Haies

Un important émondage des haies a été demandé à nos concitoyens, un subside de Fr. 1'000.-- a été octroyé cette année 2005 pour l'entretien des haies naturelles en bordure des chemins communaux.

Constructions

En 2005, deux permis pour la transformation d'habitation ont été délivrés ainsi qu'un permis d'implantation d'une citerne à gaz.

Des travaux de réfection du four à pain au chemin de la Combe, drainage et toiture ont été autorisés.

Déchetterie

Afin de faciliter l'accès et la sécurité, un châssis en acier a été installé sous l'avant de la benne à déchets verts. Ceci permet aux citoyens d'accéder au fonds de la benne sans risque de glisser.

Ordures ménagères

Notre commune a produit, en 2005, 125,55 T de déchets répartis comme suit :

48.1	T de déchets ménagers
27.5	T de papier
6.5	T de déchets encombrants
6.35	T de ferraille
1.6	T de boites fer et alu mélangé
15	T de déchets verts
20.5	T de verre mélangé

D'autres déchets, dont les ordinateurs, les lave-linge, les frigos, les petits appareils électriques, les vêtements usagés, sont éliminés sans frais car ceux-ci font l'objet d'une taxe d'élimination prélevée à l'achat. TAR (taxe anticipée de récupération).

Le tonnage de ces déchets n'est pas connu.

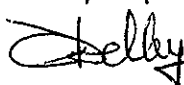
Préavis municipal sur le rapport de gestion 2005 de l'activité municipale

Le présent rapport d'activité municipale pour l'année 2005 a été accepté en séance de municipalité le 9 mai 2006.

La Municipalité demande à Mesdames et Messieurs les membres du conseil général de l'adopter.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :



A.-M. Delley



La secrétaire :



C. Jatou